

Séance du 8 octobre 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Redevance pour les tests de langues TOEIC

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 8 octobre 2009 en salle de réunion du bâtiment Froissart de l'université sur la convocation et sous la présidence de Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Mme la Présidente donne la parole à M. OURAK, Directeur de l'ISTV, qui présente le tarif des tests de langues.

Ces montants sont une prestation facultative et distincte des formations dispensées à l'ISTV. Elles sont offertes aux étudiants désireux de faire certifier un niveau de langue anglaise.

Le montant de 33 euros par test est proposé.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX, LE TARIF FIXE A 33 EUROS TTC PAR TEST TOEIC A COMPTER DU 10 OCTOBRE 2009.

Fait à Valenciennes, le 13 octobre 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 29/10/2009